

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

du vendredi 11 décembre 2015 - 10/2015

L'an deux mille quinze et le vendredi 11 décembre à dix-huit heures quarante-cinq, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni, en séance publique ordinaire au nombre prescrit par la Loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean AMOUROUX, Maire. Convocation en date du 1^{er} décembre 2015.

Etaient présents : AMOUROUX/CLEMENT/PARRA/BEUVE/CLUZAN/BARENNE/BELTRAN/MINET/MADELAINÉ/MUNOZ/PLANES/DI BATTISTA

Absents excusés : FOURCADE/ /MILHE POUTINGON/KRASKER/BELTRAN

Absents non excusés : /

Procuration : BELTRAN à AMOUROUX

SECRETAIRE DE SEANCE : Mr PARRA a été désigné secrétaire assisté de Mme TREBAOL secrétaire générale.

Conseillers municipaux en exercice : 15

Présents : 11

Procurations : 1

Votants : 12

DELIBERATION N° D1/S10/2015

OBJET : Préfecture - consultation des communes et EPCI sur le projet SDCI (Schéma Départemental de Coopération Intercommunale)

M. le Maire expose que Madame la Préfète demande aux communes et au EPCI de se prononcer sur le projet de schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI).

Il indique qu'il souhaite soumettre un avis favorable avec réserve. En effet, eu égard au bassin de vie largement tourné vers la commune de Le Boulou, le conseil municipal devra avoir une réflexion sérieuse sur l'opportunité de se tourner vers la Communauté de Communes du Vallespir.

Vote : contre ... abstention ... pour : UNANIMITE

DELIBERATION N° D2/S10/2015

OBJET : Indemnité de conseil au comptable du trésor

Le Maire expose qu'il a reçu le décompte annuel de l'indemnité de conseil à allouer au comptable du trésor public.

Il rappelle que le calcul est basé sur une moyenne du volume budgétaire.

Pour 2015, l'indemnité s'élèverait à 459,84 € brut.

Il demande au conseil municipal de se prononcer sur l'attribution de cette indemnité.

Vote : contre ... abstention ... pour : UNANIMITE

DELIBERATION N° D3/S10/2015

OBJET : Décisions Modificatives

M. le Maire expose qu'il convient d'apporter les modifications suivantes aux prévisions budgétaires :

Ajustements budgétaires :

Chapitre	Article	Opération	Libellé	Crédits à ouvrir
20	2051	177	Site Internet	120
014	739118		Atténuation de produit	93
67	673		Ch. Exceptionnelles	346
Total				559
				Crédits à réduire
022	022		Dépenses imprévues F	439
020	020		Dépenses imprévues I	120
Total				559

Vote : contre ... abstention ... pour : UNANIMITE

La séance est le à 19 h 30.

Le Maire,

Jean AMOUROUX.